

Collecte des déchets

Un problème relatif aux déchets ?
Service environnement - 064/52.17.26

Avis - Fermeture des Bureaux

Les bureaux du service population-état-civil seront fermés exceptionnellement le **lundi 11 décembre** toute la journée. Pour contacter le fossoyeur : 0494/11.56.35.

Arkenna - Inde-Punjab (Conférence)

Le **vendredi 8 décembre à 20h** à l'Espace culturel de la Samme à Seneffe. Entrée : 3€ (abonnement : 9€) - Tombola gratuite - Infos : 0475/97.42.88

Mon petit bois m'a dit

Un spectacle pour les enfants de **18 mois à 4 ans**.
Le **samedi 9 décembre à 10h30** à la bibliothèque de Seneffe. Une création de Joëlle Berteaux et Camille Raverdy. Réservation indispensable au 064/52.17.87 ou via biblio@seneffe.be - 2€ de participation

Concert de Noël (Chorales)

Le **samedi 9 décembre à 19h30** à l'Eglise Sainte Aldegonde de Feluy. Chorales «Samm'Chante» et «La Villenelle». Paf : 8€ / prévente 5€ - Gratuit pour les - 12 ans. Infos : 0479/17.08.57

Seneffois - Tous unis pour «Viva For Life»

<<< Détails dans l'article ci-contre

The Christmas Songbook (Apéro-concert)

Le **dimanche 10 décembre à 18h** à l'Espace culturel de la Samme. La chanteuse *Lisa Rosillo*, le saxophoniste *Michel Mainil*, le pianiste *Alain Rochette*, le contrebassiste *Nicholas Yates* et le percussionniste *Christian Verlent* vous ont concocté un répertoire sentant bon les épines de sapins et les délices de pain d'épices savourés près de la flamme crépitante d'un feu ouvert. Inscription obligatoire auprès du service Culture : 064/52.16.91 ou à Culture@seneffe.be pour le 6 décembre au plus tard.

P.A.F. : 15 €/adulte (tout compris) – Enfants de - 12 ans : Gratuit pour les Article 27. Paiement sur place. Possibilité de paiement par Bancontact (pas de carte de crédit).

Thé dansant de Noël

Le **jeudi 14 décembre de 14h à 18h** à l'Espace culturel de la Samme. Animé par Cédric Music. Entrée : 5€
Infos : 064/52.16.91



Vendredi
19>23h30 : Ouverture du marché de Noël
19>21h : Animation musicale (Fanfardéon)

Samedi
12>22h : Ouverture du marché de Noël
13>17h : Balade en calèche
14>17h : Atelier créatif (Bibliothèque de Seneffe)
14>17h : Animation musicale (Art Jazz Band)
19h30>22h : Jongleurs et cracheurs de feu (Pré en Bulle)
20h>22h : Groupe Country Rock US (Dust'N'Rain)

Dimanche
11>17h : Ouverture du marché de Noël
11>13h : Animation musicale (Collegians' Band)
14h15>15h15 : Chants de Noël (Chorale Samm' Chante)

Tout le week-end

- Viole à l'ancienne, orgue de danse
- Exposition Photos « Au fil des événements » par Fabian Aglave

PMC et Papiers-cartons

La prochaine collecte des PMC et cartons aura lieu le **lundi 18 décembre 2017**.

Recyparc Hygea (rue de Tyberchamps - près du Canal)

Plus d'infos : www.hygea.be ou 065/87.90.90 (Hygea) - 064/65.09.82 (Recyparc de Seneffe)

Nouveaux horaires pour les Recyparcs :

Horaire d'hiver : Du mardi au samedi : de 9h00 à 16h45 ; dimanche, lundi et jours fériés : fermé.



Calendrier HYGEA

Bientôt dans vos boîtes aux lettres, le calendrier Hygea, notre Intercommunale de gestion environnementale, avec toutes les dates de collecte en porte-à-porte des PMC et papiers/cartons pour l'année 2018, des guides du tri, de précieux conseils et quelques règles de sécurité ainsi que des informations sur les recyparcs (nouvel horaire, matières acceptées, quotas, etc.).

Surveillez votre courrier, gardez le calendrier et réservez-lui une place de choix dans votre maison !

Seneffois - Tous unis pour «Viva For Life»

Le Collège communal de Seneffe vous propose de vous joindre au rassemblement citoyen en soutien à l'opération Viva For Life.

Cette année, le cube de Viva For Life s'installera sur la Grand-Place de Nivelles du 17 au 23 décembre.

C'est l'occasion pour les citoyens de Seneffe de se lancer un défi afin de soutenir cette opération visant à lutter contre la pauvreté infantile.

Le défi est de réunir un maximum de Seneffois le **dimanche 10 décembre 2017** afin de réaliser une photo prise par drone en présence de Sara de Paduwa.

Une urne sera mise à disposition des citoyens désireux de faire un don à l'opération. Pour chaque personne présente, la commune rajoutera 1€ au montant des dons.

Une délégation de Seneffois apportera le chèque correspondant à la somme des dons récoltés au cube de Viva For Life lorsqu'il sera installé à Nivelles.

Rendez-vous dans la cour du château de Seneffe
le **dimanche 10 décembre 2017 à partir de 15h30 (photo à 16h)**.



Les eaux pluviales

Les eaux pluviales provenant des toitures doivent être conduites vers un dispositif d'évacuation adapté (directement à l'égout ou dans le filet d'eau via le placement d'un caniveau). Celles-ci ne peuvent être dirigées directement vers la voie publique (trottoir, accotement, route, sentier, etc.).

Tout travaux devant être effectué sur la voie publique doit toutefois faire l'objet d'une autorisation (Service Technique - Rue des Canadiens, 17 à Seneffe).

A l'exception des eaux servant au nettoyage du sol lorsque la température extérieure est positive, les eaux usées domestiques provenant de l'intérieur d'un immeuble ne peuvent s'écouler ou être jetées sur la voie publique.

Il est important de rappeler qu'en période hivernale, ces eaux peuvent geler et ainsi porter atteinte à la sécurité des usagers.

Aussi, en cas de chute de neige ou de temps de gel, veillez à faire en sorte qu'une voie suffisante soit dégagée pour faciliter le passage des piétons sur le trottoir bordant votre immeuble.

Nous comptons sur votre bienveillance pour veiller à la sécurité de toutes et tous.



Office National des Pensions !!!

En raison des fêtes de fin d'année, le délégué de l'Office National des Pensions sera exceptionnellement présent le **13 décembre 2017 de 13h30 à 15h30**.

Campagne de prévention du SPF économie sur les dangers des feux d'artifice.

Les anniversaires, les mariages, les fêtes de village et surtout les réveillons de Noël et Nouvel An sont des périodes propices à l'utilisation de feux d'artifice.

Leur utilisation n'est toutefois pas sans danger. C'est pourquoi le SPF Economie souhaite, cette année encore, attirer l'attention sur l'importance d'un usage correct de ces artifices de joie.

Pour plus d'informations, la brochure « Ne gâchez pas votre fête ! » est disponible au service Population ou en téléchargement sur le site du SPF économie.

Pour rappel, l'organisation d'un feu d'artifice sur le territoire communal doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Bourgmestre. Les demandes d'autorisation sont à adresser par écrit à l'administration communale ou par e-mail à commune@seneffe.be.